

No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

Séance de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre tenue le 13 mars 2024, à 18 h 45, au Complexe environnemental de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre située au 1064, rue Industrielle, Mont-Laurier.

Étaient présents et formaient quorum :

M. Jean Gascon, président Mun. de Lac-Saint-Paul M. Marc Champagne Mun. de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles M. Michel Daigle Mun. Sainte-Anne-du-Lac Mme Mélanie Grenier Mun. de Kiamika M. René de la Sablonnière Mun. de Chute-Saint-Philippe M. Normand Latreille Ville de Mont-Laurier M. Éric Lévesque Mun. de Mont-Saint-Michel M. Serge Piché Mun. de Lac-des-Écorces M. Pierre Raîche Mun. de Lac-du-Cerf Mme Sylvie Roussel Mun. Notre-Dame-du-Laus Mme Diane Sirard Mun. de Ferme-Neuve

Était absent :

M. Ghislain Collin

Mun. de Notre-Dame-de-Pontmain

Assistent également à la séance, M. Jimmy Brisebois, directeur général et greffier-trésorier, Mme Carole Boudrias, directrice générale adjointe et Mme Mariève Garceau, agente de communication, qui agit à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

M. Jean Gascon, président, ouvre la rencontre, il est 18 h 55.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 13 MARS 2024

Il est proposé par M. Michel Daigle et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour 13 mars 2024, en modifiant l'ordre du jour comme suit :

- 13. Varia
 - 13.1 Heure des séances du conseil d'administration
- 4. Affectation des surplus non affectés 2023 reporté au point 11.13

ADOPTÉE à l'unanimité

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2023

Mme Annick Millaire, de la firme Mayer, Millaire e associés inc., CPA, présente les états financiers pour l'année 2023 et répond aux questions des membres du conseil d'administration.

Il est proposé par M. René de la Sablonnière et résolu à l'unanimité d'accepter, pour dépôt, les états financiers 2023 et d'en déposer une copie au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

ADOPTÉE à l'unanimité

24-03-4204



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

24-03-4206

OFFRE DE SERVICES — AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2024

ATTENDU l'offre de services pour les honoraires professionnels pour l'audit des états financiers s'est terminée le 31 décembre 2023 ;

ATTENDU que la firme Mayer, Millaire et associés CPA inc., détient déjà toutes les données de la Régie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc Champagne et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service, en date du 8 mars 2024, de la firme Mayer, Millaire et associés CPA inc., pour l'audit des états financiers 2024 de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, d'une somme totale de 11 200 \$ (plus taxes) et un taux horaire de 135 \$/heure pour les travaux supplémentaires qui seront demandés par la Régie.

ADOPTÉE à l'unanimité

24-03-4207

ADOPTION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 6 MARS 2024

Il est proposé par Mme Diane Sirard et résolu à l'unanimité d'adopter le compte rendu et les recommandations du comité exécutif du 6 mars 2024 comme déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

24-03-4208

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 FÉVRIER 2024

Il est proposé par M. Pierre Raîche et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 15 février 2024 comme déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

24-03-4209

24-03-4210

RELEVÉ DES COMPTES FOURNISSEURS AU 29 FÉVRIER 2024

Il est proposé par M. René de la Sablonnière et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des comptes fournisseurs, en date du 29 février 2024, totalisant une somme de 598 062,40 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

RELEVÉ DES PAIEMENTS AU 29 FÉVRIER 2024

Il est proposé par M. Serge Piché et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des paiements, en date du 29 février 2024, totalisant une somme de 737 993,13 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

2345



No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

CORRESPONDANCE ET REVUE DE PRESSE

Communiqué de presse de Éco Entreprises Québec concernant la signature de l'entente-cadre préliminaire.

En onde aux nouvelles régionales de CFLO FM, le 22 février 2024 Article dans le journal l'Info de la Lièvre, dans l'édition du 20 mars 2024

ADMINISTRATION RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

28 février 2024 : Rencontre avec la MRC d'Antoine-Labelle concernant le projet pilote de récupération des matières recyclables sur les TNO.

29 février 2024 : Rencontre avec Mme Annick Millaire CPA pour la présentation des états financiers 2023.

29 février 2024 : Rapport de surveillance environnemental du biogaz — campagne de février 2024

1er mars 2024 : 2e série de questions du MELCCFP concernant le projet d'agrandissement du LET.

Points soulevés :

- Traitement des eaux

 Mesures à prendre et modalités à prendre pour éviter les décès accidentels des petits animaux (grenouille, couleuvre et autres), et ce, avant, pendant et après les travaux.

10 mars 2024 : Commentaires de ÉEQ concernant l'appel d'offres pour la collecte et le transport des matières recyclables. Toutes les demandes de changements ont été prises en considération par la Régie.

12 mars 2024 : Inscription de la Régie comme promoteur sur le marché du carbone pour vente des crédits de biogaz.

TRAVAUX SUR LE SITE

Vente de la biomasse urbaine : 60,80 Tm (3 voyages)

AGRIRÉCUP — ENTENTE

ATTENDU l'instauration du «REP» concernant les plastiques agricoles et autres produits visés par le programme de récupération ;

ATTENDU que AgriRécup a été nommé organisme de gestion désigné par le gouvernement pour effectuer la gestion desdits plastiques et autres produits visés par le programme de récupération ;

ATTENDU que la Régie deviendra un point de dépôt pour les plastiques agricoles et autres produits visés par le programme;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 6 mars 2024;



No de résolution

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Mélanie Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente pour l'instauration d'un point de dépôt pour la récupération des matières suivantes :

- · Sacs de pellicules agricoles
- · Sacs de ballots de bâches et sacs de litières pour animaux
- Sacs de ficelle
- Sacs de moulée
- Tubulures d'acériculture

Il est également résolu d'autoriser le président, M. Jean Gascon, et le directeur général et greffier-trésorier, M. Jimmy Brisebois à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

ADOPTÉE à l'unanimité

24-03-4212

DEMANDE DE PRÉRETRAITE

ATTENDU la demande de préretraite de l'employé #7 — opérateur de machineries lourdes :

ATTENDU que selon les directives générales des relations de travail des employés de la Régie, il est possible de participer à un programme de retraite progressive ;

ATTENDU que l'employé #7 respecte les critères d'admissibilité du programme de retraite progressive de la Régie;

ATTENDU que l'employé #7 demande un horaire de 32 h/semaine soit quatre journées de 8 h;

ATTENDU la recommandation du contremaître :

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 6 mars 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Raîche et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de préretraite de l'employé #7 selon les critères mentionnés dans le programme de retraite progressive.

ADOPTÉE à l'unanimité

24-03-4213

<u>ABOLITION — POSTE D'OPÉRATEUR DE MACHINERIES LOURDES SAISONNIER</u>

ATTENDU l'analyse des besoins en ce qui a trait aux opérations ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 6 mars 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé M. Marc Champagne et résolu à l'unanimité d'abolir le poste d'opérateur de machineries lourdes saisonnier.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution ou annotation

24-03-4214

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

<u>CRÉATION</u> — POSTE DE SOUDEUR

ATTENDU l'utilisation du broyeur ;

ATTENDU le programme d'entretien préventif du broyeur qui s'élève à

750 h de travail:

le programme d'entretien préventif pour l'ensemble de la ATTENDU

machinerie de la Régie :

ATTENDU les frais élevés pour le matériel et les honoraires, si la Régie

donne le mandat à une entreprise externe :

ATTENDU que M. Michel Pauzé effectue déjà les tâches de soudure à la

Régie ;

ATTENDU la recommandation du contremaître :

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 6 mars 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé M. Michel Daigle et résolu à l'unanimité d'engager M. Michel Pauzé, au poste de soudeur, rétroactif au 1er janvier 2024, selon le salaire et les conditions en vigueur.

De plus, une somme de 20 000 \$ sera enlevée du compte : 50 082 entretien du broyeur pour être mis dans le compte : 45 140 - salaire employé

ADOPTÉE à l'unanimité

ÉTUDIANTS — ÉTÉ 2024

ATTENDU les besoins pour la saison estivale 2024;

ATTENDU que la Régie a pour l'embauche d'étudiants une somme de 21 000 \$;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 6 mars 2024 :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Lévesque et résolu à l'unanimité de réengager l'employé #133, pour une période de dix (10) semaines, durant la saison estivale 2024, au salaire et aux conditions en vigueur et de faire appel, à Mme Émy-Rose Constantineau et Mégane Constantineau, selon les besoins de la Régie durant la période estivale 2024, et ce, selon le salaire et les conditions en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité

<u>CRÉATION — CLUB SOCIAL POUR LES EMPLOYÉS</u>

ATTENDU que les employés de la Régie désirent organiser des activités pour rallier les employés et améliorer la communication entre

ATTENDU que les employés seraient responsables de l'organisation et du

financement du club social;

que la contribution volontaire des employés serait de 2 \$/paie; ATTENDU

24-03-4215



No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

ATTENDU

que la Régie aimerait financer ledit club social à hauteur de

2 \$/paie/employé;

ATTENDU

la recommandation du comité exécutif du 6 mars 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc Champagne résolu à l'unanimité de créer un club social pour les employés de la Régie selon les contributions suivantes :

Part employés (volontaire)

2 \$/employé/paie environ 2 600 \$

Part employeur

2 \$/employé/paie environ 2 600 \$

La dépense, en ce qui a trait à la part employeur, sera prise dans le compte : 40 105 — Frais de déplacement et de représentation

ADOPTÉE à l'unanimité

24-03-4217

ASSURANCE 2024 — OPTION

ATTENDU

le renouvellement des assurances qui s'élève à une somme

de 92 251 \$;

ATTENDU

que la Régie a une somme de 88 000 \$ au budget 2024 pour

couvrir lesdites assurances:

ATTENDU

la différence entre les sommes allouées au budget 2024 et le

recouvrement totalisant une somme de 4 251 \$;

ATTENDU

la demande de prix pour les options sur les présentes

assurances:

ATTENDU

la recommandation du comité exécutif du 6 mars 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Raîche et résolu à l'unanimité que la Régie prenne les sommes nécessaires, pour combler la différence entre les sommes au budget 2024 et le renouvellement, pour une somme totale de 4 251 \$.

La dépense sera prise dans le compte :

50047 — projet polystyrène

Il est également résolu de refuser toutes les options pour le présent contrat.

ADOPTÉE à l'unanimité

24-03-4218

LOCATION DE CAMIONS — COLLECTE COMMERCIALE DE CARTON

Demande de prix

Catégories	Location Sauvageau	Location Enterprise
Camion de 18 pieds avec monte-charge	1 598,00 \$ plus taxes	
Camion de 16 pieds avec monte-charge		1 679,90 \$ plus taxes
Camion de 16 pieds avec rampe	1394,00 \$ plus taxes	1 554,90 \$ plus taxes

ATTENDU

les besoins de la Régie pour la location de deux (2) camions

pour la collecte commerciale de carton;

ATTENDU

que la Régie désire signer une entente de location pour douze



No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

(12) mois:

ATTENDU les demandes de prix ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 6 mars 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Serge Piché et résolu à l'unanimité de louer deux (2) camions, pour la collecte commerciale de carton, auprès de Location Sauvageau, selon les prix suivants :

Camion de 18 pieds avec monte-charge

1 598,00 \$ plus taxes/mois

Camion de 16 pieds avec rampe

1 394,00 \$ plus taxes/mois

Cette dépense sera prise dans le compte : 50525 — location de machineries

La dépense sera remboursée par le Régime de compensation à la collecte sélective.

ADOPTÉE à l'unanimité

RÉPARATION — TOIT DU GARAGE

Demande de prix

Entreprises	Prix (avec taxes)
Toiture de la Lièvre	35 368,51 \$
Altitude toiture et revêtement extérieur inc.	27 594.00 \$

ATTENDU

les besoins de réparation pour le toit du garage ;

ATTENDU

ATTENDU

les demandes de prix;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Daigle et résolu à l'unanimité

d'accorder le contrat pour la réparation du toit du garage à l'entreprise Altitude toiture et revêtement extérieur inc., pour une somme totale de 27 594,00 \$ (taxes incluses).

Cette dépense sera prise dans le compte : 29 500 — surplus non affecté

ADOPTÉE à l'unanimité

<u>ACHAT — SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU BOIS</u>

ATTENDU que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre chauffe

> présentement le garage avec un système au propane et l'aire de mise en ballot du carton avec un système au diesel ;

ATTENDU les coûts d'achat pour le combustible des deux systèmes de

chauffage;

ATTENDU que la Régie veut changer lesdits systèmes de chauffage par

un chauffage au bois;

ATTENDU que la Régie économiserait environ 10 000 \$ sur l'achat des

combustibles, car le bois proviendrait directement de

l'écocentre de la Régie :

la soumission de Bourgon Seeds Ltd, pour un système de chauffage au bois, d'une somme totale de 27 732,02 \$ (taxes

incluses):

2350

24-03-4220



No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

ATTENDU

que l'installation dudit système de chauffage au bois coûterait

7 270 \$:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Raîche et résolu à l'unanimité que la Régie procède à l'achat et l'installation dudit système de chauffage au bois, pour une somme totale de 35 000 \$.

La dépense sera prise dans le compte :

29500 — surplus non affecté

ADOPTÉE à l'unanimité

24-03-4221

ACHAT — VÉHICULE POUR L'ADMINISTRATION ET L'INSPECTEUR

ATTENDU les besoins de l'administration et de l'inspecteur d'avoir un

véhicule;

ATTENDU que le présent véhicule, pour l'administration et l'inspecteur,

est rendu en fin de vie utile :

ATTENDU la recommandation du contremaître du 6 mars 2024 ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 6 mars 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Daigle et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un véhicule Nissan Qasqai auprès de Voitures usagées Mont-Laurier inc., pour l'administration et l'inspecteur, pour une somme totale nette de 24 032,40 \$ et selon les spécifications suivantes :

Inspection complète effectuée par Voitures usagées Mont-Laurier inc. Nissan Qasqai 2019

Moteur: 4 cylindres de 2,0 litres — 4 roues motrices

Km: 31 624 km

Garantie sur le groupe propulseur : expire le 23-01-2025 ou 100 000 km

La dépense sera prise dans le compte :

29500 — surplus non affecté

Il est également résolu d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, M. Jimmy Brisebois, à signer tous les documents nécessaires au présent projet.

ADOPTÉE à l'unanimité

24-03-4222

AFFECTATION DES SURPLUS NON AFFECTÉS 2023

ATTENDU le dépôt des états financiers 2023, et qu'en date du 1er janvier 2024, il y a un surplus non affecté de 710 500 \$;

ATTENDU les différents besoins de la Régie ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 6 mars 2024 ;



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Diane Sirard et résolu à l'unanimité de procéder aux différentes affectations, provenant des surplus non affectés, et ce, comme suit :

Remboursement — fonds affecté pour la machinerie	50 000 \$
Réparation — toit du garage	25 000 \$
Achat — système de chauffage au bois	35 000 \$
Achat — véhicule pour l'inspecteur	24 000 \$
Recouvrement — futures cellules d'enfouissement	290 000 \$

ADOPTÉE à l'unanimité

COMMUNICATION RAPPORT DE L'AGENTE DE COMMUNICATION

Poursuite des chroniques environnementales

21 février 2024 : Visite des installations par un groupe d'étudiants de la

polyvalente Saint-Joseph (étudiants de 14 – 15 ans)

22 février 2024 : Visioconférence avec Synergie économique Laurentides

concernant l'économie circulaire

1er mars 2024: Visite des installations par des élèves du niveau primaire

de l'école de la Carrière et de la Madone (élèves de 4 à

11 ans)

6 mars 2024 : Formation sur le compostage et le recyclage pour le club

Optimiste de Lac-des-Écorces secteur Val-Barrette

8 mars 2024 : Évaluation des besoins — Camping de la Baie du Diable,

de la pourvoirie Club Fontbrune et du chemin des

Plaisanciers.

DÉPÔT DU BILAN DE MASSE 2023

Dépôt du bilan de masse 2023

Une copie du bilan de masse 2023 sera envoyée à tous les directeurs généraux et greffiers-trésoriers des municipalités membres ainsi qu'aux représentants.

PÉRIODE DES QUESTIONS

Aucune question



No de résolution

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

VARIA

24-03-4223

<u>CHANGEMENT DES HEURES DES SÉANCES DU CONSEIL</u> D'ADMINISTRATION

Il est proposé par M. Serge Piché et résolu à l'unanimité de changer les heures des séances du conseil d'administration comme suit;

Caucus: 18 h 30

Séance du conseil d'administration : 19 h

ADOPTÉE à l'unanimité

LEVÉE DE LA SÉANCE

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, le président lève la séance, il est 20 h 40.

M. Jean Gascon	M. Jimmy Brisebois
président	directeur général et greffier-trésorie

Je, Jean Gascon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean Gascon, président

Formules Municipales - No 5614-PS (FLA